



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 23/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	32	34

Vote
A la majorité
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 23 Novembre à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 14/11/2023.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. BOLLER Thierry, M. SZWEC Eric, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. DREVILLE Gérard, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel, M. BOUFFLET Pierre, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBIER Jean-Michel

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. SZWEC Eric (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SPECQ André à M. MELLA Daniel, M. BOCQUET Jean-Charles à M. DREVILLE Gérard, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard, M. DE NOAILLES Emmanuel à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : Mme POLLET Clarisse, M. MOULA Nicolas

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. FERRACHAT Sébastien, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant qu'il est demandé au comité syndical, de bien vouloir délibérer sur les montants de la redevance SICTEUB 2024, inscrite au regard de chaque commune.

TARIFICATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT APPLICABLE AU 01/01/2024	
Communes	Redevance HT
Asnières-sur-Oise	2.40 €
Bellefontaine	2.40 €
Chaumontel	2.40 €
Coye-la-Forêt	2.40 €
Fosses	2.40 €
Jagny-sous-Bois	2.40 €
La Chapelle-en-Serval	2.40 €
Lamorlaye	0.95 €
Lassy	2.40 €
Le Plessis-Luzarches	2.40 €
Luzarches	2.40 €
Marly la Ville	2.40 €
Marly la Ville Hameau de la sucrerie (part collecte sictaub Part transport et traitement SIAH	Part collecte SICTEUB 1.29€ 1,50€ HT
Mortefontaine	2.40 €
Noisy-sur-Oise	2.40 €
Orry la Ville	2.40 €
Plailly	2.40 €
Pontarmé	2.40 €
Saint-Witz (ZI)	2.40 €
Seugy	2.40 €
Survilliers	2.40 €
Thiers-sur-Thève	2.40 €
Viarmes	2.40 €
Belloy en France – ZAC de l'Orme	2.40 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré à la majorité, deux abstentions (Monsieur Collober élu de Chaumontel et Monsieur Dufumier élu de Fosses).

- **ADOpte** les montants de la redevance SICTEUB 2024 inscrits ci-dessus
- **DIT** que ces montants seront repris dans le budget primitif 2024

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 24/11/2023
Le Président

